

Bordeaux : contraint de déménager, le «village des péniches» va voir sa redevance de stationnement doubler

Par Jean Cittone

Publié il y a 16 minutes ,

Mis à jour il y a 3 minutes

[Copier le lien](#)



Une vingtaine de péniches sont concernées par cette augmentation. *Jean-Claude Caravaca*

Le port de Bordeaux a demandé aux péniches de déménager vers un autre quai des bassins à flot et prévoit de multiplier par deux leur redevance de stationnement, au grand dam des habitants de l'eau.

Le Figaro Bordeaux

Avis de tempête aux bassins à flot ! Rien ne va plus entre le port de Bordeaux et la vingtaine de bateaux habités du bassin. Dans cet ancien quartier portuaire en expansion, situé au nord de la ville, le grand port maritime de Bordeaux (GPMB) a

décidé de délocaliser les péniches et de multiplier par deux leur redevance de stationnement d'ici à cinq ans. Une décision qui ne passe pas auprès des principaux intéressés, lesquels se sont organisés en association pour y faire face.

Début mai, «*le village des péniches*» a écrit une lettre à l'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), rappelant l'histoire de ces familles qui «*ont choisi de vivre autrement en associant leur destin à celui des bateaux, péniches et pousseurs, qui faisaient l'âme fluviale de la ville et qui, souvent, étaient à l'époque destinés au déchirage*». Prenant acte de la volonté du GPMB de déplacer les péniches habitées du bassin numéro 1 au bassin numéro 2, en face de la base sous-marine, les habitants de l'eau dénoncent «*une multiplication par deux de la redevance de stationnement à un terme de cinq ans, sans apporter d'amélioration du service*».

«*Ça va vraiment mettre des gens en défaut de paiement*», déplore Jean-Claude Caravaca. «*Ils disent qu'ils ont aménagé le quai, mais il faut bien qu'ils le fassent pour nous amarrer, pareil pour la fibre, qu'on n'a pas demandée.*» Si cet occupant historique du village des péniches se félicite de l'installation d'un dispositif d'assainissement, il regrette «*une baisse de services*» car les habitants n'auront notamment plus de places de stationnement. Pour cet occupant en colère, «*le port diminue les services fournis tout en augmentant la redevance*».

Une ancienne friche industrielle

L'établissement public rétorque que ce changement est lié à une réorganisation du site. «*Le bassin numéro 1 va être réinvesti en totalité sur le pôle naval*» afin d'accueillir les bateaux qui ont besoin d'arrêts techniques réguliers, explique Renaud Picard, directeur administratif et financier du GPMB. Ce nouvel emplacement des péniches «*est négocié depuis plusieurs années*», rappelle-t-il. «*Il a fallu, pour organiser ce déplacement, réaménager un quai d'accueil de l'ensemble des péniches et les travaux sont en phase de se terminer.*»

L'augmentation de la redevance sera progressive (20% par an) afin d'atteindre «*un tarif qui tient compte à la fois des services rendus aux péniches, des aménagements faits par le GPMB et de la localisation de ces emplacements en plein cœur de ville*». Quant à la disparition des places de stationnement, Renaud Picard précise que celles utilisées par les habitants de l'eau «*n'étaient pas réglementées*», en raison du caractère rémanent de friche industrielle du site. «*Il n'y avait pas de places attribuées*

de manière réglementaire avec leur occupation temporaire». La métropole et la ville de Bordeaux «n'ont pas souhaité rajouter de places de stationnement», estimant que «l'offre de parking public et privé est assez fournie dans le quartier».

«Ce ne sera plus qu'un cimetière à bateaux»

Après cette augmentation tarifaire, qui vient mettre fin à une «*précarité annuelle*» par la mise en place d'une convention d'occupation de cinq ans renouvelable, la somme versée par les habitants des péniches resterait cohérente avec leur emplacement, selon le port de Bordeaux. Alors que le village des péniches estime que «*cela porterait le tarif de stationnement du port de Bordeaux à un niveau supérieur à celui appliqué aux péniches parisiennes*», Renaud affirme que «*les prix sont largement inférieurs aux prix affichés par le port de Paris et par les voies navigables de France*», précisant que le ratio est le même vis-à-vis des prix de l'immobilier, «*c'est-à-dire deux fois moins cher à Bordeaux qu'à Paris*». Les péniches coûtant également beaucoup plus cher à Paris qu'à Bordeaux, le directeur administratif et financier juge que «*la comparaison n'est pas valable*».

Pour autant, les habitants du village des péniches témoignent de leur crainte de voir ce lieu «*n'être plus qu'un cimetière à bateaux*» d'ici quelques années à cause de l'application de cette augmentation, qui pourrait non seulement «*mettre en défaut de paiement un grand nombre de familles*», mais également mettre en péril «*le projet même de pouvoir vivre sur l'eau pour des particuliers*», avec des charges devenues prohibitives, les empêchant de pouvoir vendre leur bateau.

La rédaction vous conseille

- **Gironde : un ancien de la «Star Academy» veut installer des vagues artificielles près de Bordeaux**
- **Gironde : un nouveau cinéma Utopia va ouvrir ses portes sur la rive droite de Bordeaux**
- **Dans les pas des enquêteurs qui apprennent à lire les incendies en Gironde**

Sujets

[Gironde](#)[Bateau](#)

À lire aussi

«Il n'était pas question qu'on se laisse intimider» : deux syndicalistes girondins face à la justice



Incendie de la mairie de Bordeaux : un nouveau suspect identifié et arrêté

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Gironde : un ancien de la «Star Academy» veut installer des vagues artificielles près de Bordeaux

